



Communiqué de presse mercredi 2 novembre 2011.

Associations et Ministère de l'éducation nationale : silence, on coupe !

A deux mois de la fin de l'année 2011, le Ministère de l'éducation nationale vient enfin de notifier à la plupart des associations complémentaires, éducatives et pédagogiques le montant de son concours pour l'année...2011.

Outre le fait que nombre d'institutions publiques ou privées, d'entreprises ne sauraient travailler sereinement dans une telle incertitude alors que la plupart des actions sont quasiment à leur terme, c'est à grands coups de ciseaux que ce ministère traite ses partenaires.

Pour les 20 associations constitutives du CAPE c'est au minimum, 14,25 % de baisse pour celles qui sont sous convention pluriannuelle d'objectifs et jusqu'à 50% voire plus pour certaines : aucune n'échappe au couperet. Cette politique est malheureusement continue depuis plusieurs années et pour la plupart des associations, l'aide de l'Etat a été amputée de moitié, voire plus encore, en 10 ans !

C'est le double discours bien connu maintenant : on flatte les associations pour leur contribution essentielle à la cohésion sociale, à l'innovation, à l'éducation globale de la jeunesse... et année après année on les étrangle ou on les contraint à la sous-traitance de la seule commande publique. Pourtant nos associations sont des partenaires loyaux, évalués régulièrement, responsables et indépendants. Alors, ne serait-ce pas cette indépendance qu'on leur fait payer ?

Qu'est ce qui motive une telle politique ? Quel est l'intérêt des dirigeants d'un pays d'affaiblir celles et ceux qui agissent depuis de longues années pour l'éducation de 6 millions d'enfants et de jeunes, qui forment près de 100 000 de leurs éducateurs ou enseignants alors même que leur ministère a négligé leur propre formation professionnelle, qui emploient 20 000 salariés en équivalent temps/plein et mobilisent 200 000 bénévoles dans des activités destinées en priorité aux milieux les plus modestes et aux élèves en difficultés scolaires ?

Quel est le but inavoué d'un choix qui rendra la tâche des enseignants et personnels des établissements scolaires encore plus redoutable à l'heure où le système scolaire est à la peine, où l'Ecole de notre pays se singularise parmi les pays de l'OCDE par des difficultés grandissantes à faire réussir tous les élèves ? Pourquoi prendre le risque de priver l'Ecole, ses équipes, les parents, les enfants et les jeunes, les collectivités locales, les associations de proximité du précieux concours complémentaire et de l'accompagnement de nos mouvements ?

La crise et le déficit budgétaire sont invoqués. Un gouvernement peut toujours dire que l'éducation coûte cher. Il peut même essayer l'ignorance.

Cet argument ne tient pas sauf à en assumer les conséquences, sauf à faire le choix de sacrifier l'avenir au profit de bien maigres économies qui feront de bien grands dégâts.

A l'heure où se prépare le budget 2012, nous interpelons solennellement le Ministre de l'éducation nationale, la représentation parlementaire et les collectivités sur les effets ravageurs d'une telle politique pour quelques centaines de milliers d'euros d'économie. D'autant que les premiers éléments connus de ce budget à venir, malgré les déclarations rassurantes du ministre de l'éducation nationale, laissent entrevoir d'autres coupes l'année prochaine.

Alors que depuis plusieurs années, les pays européens sont engagés dans un processus d'élévation générale des niveaux d'éducation justifié notamment par l'économie de la connaissance dans laquelle le monde entier est engagé, alors que jamais sans doute nos sociétés n'ont eu tant besoin que leurs enfants apprennent ensemble à vivre ensemble, les dépenses d'éducation sont des investissements du futur.

Un pays qui assume vraiment ses responsabilités à l'égard des générations futures fait le choix d'investir dans l'éducation et la formation de toute sa population, l'éducation initiale, scolaire et non formelle, notamment pour préparer chacun à apprendre toute sa vie. Ce n'est pas manifestement le choix de ce gouvernement et nous le dénonçons.

Le CAPE, collectif des Associations éducatives et pédagogiques laïques Partenaires de l'Ecole publique, regroupe 20 associations éducatives complémentaires de l'Ecole et mouvements pédagogiques :

AFEV, AFL, Ceméa, CRAP-Cahiers pédagogiques, Eclaireuses éclaireurs de France, Education & Devenir, Fédération Française des Clubs UNESCO, FESPI, Fédération Générale des PEP, Fédération Léo Lagrange, Fédération nationale des CMR, FOEVEN-fédération des AROEVEN, Fédération nationale des Francas, GFEN, ICEM-Pédagogie Freinet, Ligue de l'enseignement, Mouvement Français pour le Planning Familial, Mouvement français des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs (Foresco), OCCE, Peuple et Culture

Président :

Bruno CHICHIGNOUD
Ceméa, 24 rue Marc Seguin 75 883 Paris cedex 18
Tél: 06 09 49 15 81
bruno.chichignoud@cemea.asso.fr

Assistant administratif: David RAIMBAULT, 01 53 26 24 24
david.raimbault@cemea.asso.fr

Trésorier :

Eric FAVEY
Ligue de l'Enseignement, 3 rue Récamier, 75 341 Paris cedex 07
Tél : 06 07 59 33 71
efavey@laligue.org